

L'agence élabore un guide pour la préparation des médicaments à administrer en établissement médico-social

Marseille, le 29 mars 2017.

L'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) vient de publier des recommandations pour faciliter la préparation des traitements médicamenteux à administrer aux patients en établissements médico-sociaux.

Cette pratique consiste en la préparation, manuelle ou automatisée, de chaque prise de traitement prescrite par le médecin à un résident, en vue de faciliter l'administration des médicaments par l'équipe de soins.

Ce guide s'adresse aux pharmaciens d'officine, aux directeurs d'établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ainsi qu'aux directeurs établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Ces recommandations permettront, d'une part, de réduire le risque iatrogénique lié à la prise en charge médicamenteuse par la mise en œuvre de bonnes pratiques nécessaires à la sécurisation du circuit du médicament et des pratiques professionnelles.

D'autre part, parce que les personnes âgées se voient fréquemment administrer de nombreux médicaments de façon simultanée, une vigilance particulière est nécessaire.

Enfin, cette population est également plus sensible au risque infectieux, ce qui demande un respect plus strict des règles d'hygiène lors des processus de préparation, de dispensation et d'administration des médicaments.

[> Consulter le guide sur le site internet de l'ARS Paca](#)